

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Sébastien FOURAGE, Guy TOUCHARD, Denis FOURNIER, Gérard DENIS, Michel KLINGEMANN, Françoise ABSOLU, Jean Claude BENNEREY, Michel THOMAS, Patrick VALLEE, Olivier NIOCHE, Stéphanie RAMETTE.

Absents excusés : Jérôme RICOU, Raphaël RAMETTE (pouvoir à Stéphanie RAMETTE), Philippe BALIN (pouvoir à Claude LANCRENON), Fernand GOURLOT, Michel LECLERCQ (pouvoir à Claude LANCRENON), Jean Paul IMBAULT

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT, Sylvain PINAULT

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18 : 30

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 23 janvier 2024

Une modification est demandée sur la partie capteur : « L'entreprise ne pourra pas faire de reprise mais propose un geste commercial pour l'achat de 3 autres capteurs de niveau. » Avec cette modification le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Curage des bancs de sable entre la confluence du Dhuy et le pont Cotelle

Pour rappel, dans le cadre du curage des bancs de sable, la ville d'Olivet propose la création d'une banquette au droit du « Tertre » propriété de Monsieur Gérard Barbier. Une nouvelle présentation du projet a été effectuée par la ville d'Olivet. Cette présentation étant schématique avec une absence de côtes, l'ASRL ne s'est pas prononcée et a demandé un plan coté. De plus, initialement prévu sur 5 zones, le curage ne se fera finalement que sur deux d'entre elles avec la possibilité de revenir sur les autres zones dans les 3 ans. L'arrêté préfectoral devrait bientôt être pris, l'ASRL reste en vigilance vis-à-vis de ces travaux.

Pollutions du bras du Couason

Pour rappel, le bras du Couason est victime de pollutions répétées depuis plusieurs décennies avec une aggravation l'été dernier. Les riverains ont subi des déversements quotidiens et nauséabonds les empêchant de profiter de leurs jardins. Une copropriété avait été identifiée en partie responsable de ces déversements d'eaux usées du fait de réseaux inversés. Deux tiers des travaux ont été effectués sur la copropriété et le dernier tiers sera fait pour le mois de juin. Une présentation de l'avancée des travaux sera faite par la métropole lors de l'AG.

Capteur du pont Bouchet

Suite au précédent conseil syndical, une demande d'ajout d'une sonde pH et température a été effectuée pour chaque capteur. Cela permettra de suivre l'évolution de la température de l'eau dans le cadre du réchauffement climatique. Le PH quant à lui permettra de suivre la qualité de l'eau et pourra éventuellement permettre de repérer des pollutions.

Préparation de l'assemblée générale

Le diaporama de l'assemblée générale du 2 avril est projeté et commenté afin d'avoir l'avis des syndics sur ce dernier. Quelques modifications seront apportées. (Voir le compte rendu de l'assemblée générale)

Point financier

Hugo Lepetit présente le compte administratif 2023

CA ASRL 2023	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	120 434,80€	138 619,07€	18 184,27€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2022		133 267,76€	133 267,76€
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE 2022		25 798,15€	25 798,15€
RESULTAT CUMULE	120 434,80€	297 684,98€	177 250,18€

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Les deux agents de l'ASRL ont besoin d'acheter une perche élagueuse afin de pouvoir couper les branches en bascule et d'effectuer des tailles d'élagage. Deux devis sont présentés, l'un avec du matériel thermique et l'autre avec du matériel électrique. Après débat les syndicats sont d'accord pour l'électrique, un accord de principe pour l'achat du matériel est donc proposé : 1 600€ TTC maximum pour l'achat d'une perche élagueuse électrique avec la batterie et le chargeur sur le chapitre d'investissement 21. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

Proposition d'une subvention pour le SSL : Le club de Spéléologie Subaquatique du Loiret renforce les connaissances du système karstique et n'hésite pas à épauler l'ASRL lors de présentations. Une proposition de subvention de 200€ est proposée, elle est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Organisation d'une journée de nettoyage

Jusqu'en 2019, une journée de nettoyage était organisée annuellement avec l'ACOO et le Brochet Olivétain le premier weekend d'octobre. Plusieurs syndicats souhaiteraient à nouveau cette manifestation qui permettait une bonne cohésion entre les différents usagers de la rivière. Une date devra être définie lors d'un prochain conseil syndical.

Questions diverses

- Claude LANCRENON souhaiterait recruter un agent en emploi estival pour épauler les deux permanents de l'ASRL notamment lors des congés, cette proposition est acceptée par les syndicats.
- Des travaux d'embellissement ont lieu sur le sentier des prés en amont du restaurant A Madagascar, l'enrobé ainsi que l'éclairage vont être refaits durant une période de 3 semaines.

Claude LANCRENON clôture le conseil à 20h45.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 27/02/2024

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 12 mars 2024 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 23 janvier 2024**
- **Curage bassin de la Source**
- **Pollutions bras du Couasnon**
- **Instrumentation**
- **Préparation de l'assemblée générale du 2 avril 2024**
- **Organisation d'une journée de nettoyage**
- **Point financier : Compte de gestion, achat d'une perche élagueuse, subvention SSL**
- **Questions diverses**

Le président,
Claude LANCRENON